FRC 2. 14790 14790

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 11779

OPINION

DE

GIBERT-DESMOLIÈRES

Sur la dépense de la fabrication des monnoies de cuivre.

Séance du 8 Ventôse, an V.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

La commission des dépenses a mis sous vos yeux l'état par apperçu des fonds nécessaires pour le département des finances pendant le trimestre de nivôse, pluviôse & ventôse de l'an 5. Je ne viens point contester ces dépenses, qui ont certainement été vérifiées avec ce scrupule & cette sévérité qui caractérisent toutes les opérations de votre commission

mais je me propose de vous faire quelques observations sur une nature de dépenses dont l'objet est excessif, & dont les résultats, loin d'être utiles, sont très-nuisibles à la chose publique.

On vous demande pour l'administration des monnoies, pendant un trimestre, 2,872,000 liv. ;

SAVOIR,

1°. Frais d'administration	72,000 liv.
2°. Dépenses relatives à la fabrication des carrés & de la monnoie	1,700,000
3°. Départ du métal de cloches, & fabrication de monnoie de cuivre . . .	1,100,000
TOTAL	2,872,000 liv.

Il est temps enfin de fixer votre attention sur cette nature de dépense, & que vous preniez des mesures pour la fabrication des monnoies.

Vous avez ordonné dernièrement la fabrication de 10 millions de monnoie de cuivre : il est bon que vous sachiez que pour opérer cette fabrication il faudra 8 millions 163,265 marcs de matière que vous vous procurez par des opérations pour le départ du métal des cloches ; mais, indépendamment de cette dépense, les frais de fabrication de ces espèces étant fixés par la loi du 28 septembre 1792 à 7 s. 10 den par marc, la fabrication de 10 millions de monnoie de cuivre vous coûtera 3,197,278 liv. 15 s. 10 d. ; dépense réellement excessive pour vous procurer une monnoie inférieure dont la multiplication est une véritable calamité.

Il est important de vous observer encore qu'il y avoit un usage justifié par une longue expérience, qui consistoit à n'émettre de monnoie de cuivre ou de billon que dans une proportion modérée, comparativement avec le numéraire en circulation.

Ainſi, avant la révolution, on pouvoit apprécier à 3 milliards environ le numéraire en circulation ; & alors le cuivre & toute la monnoie de billon ne s'élevoit pas à plus de 12,398,787 liv. ; c'eſt-à-dire, qu'il étoit dans la proportion à peu près d'un à 244.

Aujourd'hui le numéraire eſt réduit à environ 2 milliards; & , le cuivre & le billon compris, la fabrication actuelle de 10 millions s'élève à plus de 40 millions : ainſi il ſera dans la proportion d'un à 50, ce qui eſt exceſſif.

Il réſulte de là de grands inconvéniens : le premier, de faire reſſerrer l'or & l'argent, parce que la multiplication du billon eſt trop forte, & que la célérité de ſa rotation en décuple l'emploi ; le deuxième, de rehauſſer la valeur des marchandiſes de première néceſſité ; le troiſième, d'appeler le diſcrédit ſur cette monnoie ; le quatrième, de donner lieu à une grande introduction & contre-faction de cuivre ; le cinquième, de faire ſortir de l'or & de l'argent pour du cuivre; le ſixième, d'occaſionner une fabrication fort chère pour le tréſor public, puiſque 10 millions de ſous exigent 3,197,278 liv. 15 ſ. 10 d. de frais de fabrication, outre la dépenſe du départ du métal des cloches, fixée à 13 ſ. 6 d. par liv., ou 6 ſ. 9 d. par marc : ce qui fait encore 2,755,102 liv. 13 ſ. ; en ſorte que pour avoir 10 millions en monnoie de cuivre, vous dépenſez réellement 5,952,381 l. 8 ſ. 10 d. : ainſi il ne vous reſte net que 4,047,618 liv. 11 ſ. 2 den.

Je demande que votre commiſſion des monnoies s'occupe ſans délai de cette partie importante & abſolument négligée.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventôse, an V.